

DELIBERATION

DU BUREAU SYNDICAL

Mardi 01 Avril 2025

Date convocation : 24 Mars 2025

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, au siège du SMICTOM du Sud Est, 28 rue Pierre et Marie Curie à VITRE, le Mardi 01 Avril Deux mille vingt-cinq à douze heures quinze, sous la présidence de M. STEPHAN, Président.

Nombre de membres :	10	Nombre de membres présents :	7
Quorum :	6	Nombre de pouvoirs :	0
Nombre de votants :	7		

Etaient Présents : M. Christian STEPHAN, **Président**,
M. Melaine MORIN, M. Patrick ROBERT, Mme Isabelle CEZE,
M. Claude CAILLEAU, M. Allain TESSIER, M. Christian SORIEUX,
Vice-présidents,

Etaient absents excusés : Mme Isabelle DUSSOUS, M. Mickaël LEFEUVRE, Mme Marielle MURET-BAUDOIN, **Vice-présidents**,

Assistaient également à la réunion :

M. Pierre-Yves BOCANDÉ, **Directeur SMICTOM Sud Est 35**,
M. Olivier HASLE, **Responsable Service Collecte et Pré-collecte**,

BUREAU SYNDICAL DU 01 AVRIL 2025

DELIBERATION n°06 - BS 2025

(1.1 Marchés publics)

OBJET : COLLECTE : Marché de collecte des cartons sur les secteurs de Châteaugiron communauté, Châteaubourg et Vitré : Attribution

M. Melaine MORIN, Vice-Président en charge du suivi et de l'organisation de la collecte, expose :

Le marché actuel de prestations spécifiques de collecte des cartons en porte à porte arrivant à terme, le syndicat a publié un marché dans le cadre de son renouvellement.

L'objet du marché est une prestation de collecte des cartons sur deux secteurs géographiques définis:

- Lot 1 : Collecte de cartons sur le Pays de Châteaugiron Communauté et Châteaubourg ;
- Lot 2 : Collecte de cartons sur Vitré (hors Hyper-Centre) ;
- Lot 3 : Collecte de cartons dans l'Hyper-Centre de Vitré ;

La durée du marché est de 32 mois à compter du 1^{er} mai 2025. Pour un montant estimé du marché : 190 000€ HT

Analyse des offres :

Les critères retenus pour le jugement des offres et précisés dans le règlement de consultation sont les suivants :

Critère de jugement des offres	Pondération
Valeur technique au travers du mémoire du Candidat	60
Valeur financière au travers des actes d'engagements	40

Le Bureau procède à l'analyse des offres :

Lot 1 : Collecte de cartons sur le Pays de Châteaugiron Communauté et Châteaubourg

NOTATION	SARL TRANSPORTS LE MOAN
VALEUR TECHNIQUE (60)	60.00
VALEUR FINANCIERE (40)	40.00
<u>NOTE GLOBALE (100)</u>	<u>100.00</u>
<u>CLASSEMENT</u>	<u>1</u>

L'offre de l'entreprise SARL TRANSPORTS LE MOAN, apparait comme techniquement et financièrement la plus adaptée.

Lot 2 : Collecte de cartons sur Vitré (hors Hyper-Centre)

NOTATION	SARL TRANSPORTS LE MOAN
VALEUR TECHNIQUE (60)	60.00
VALEUR FINANCIERE (40)	40.00
<u>NOTE GLOBALE (100)</u>	<u>100.00</u>
<u>CLASSEMENT</u>	<u>1</u>

L'offre de l'entreprise SARL TRANSPORTS LE MOAN, apparait comme techniquement et financièrement la plus adaptée.

Lot 3 : Collecte de cartons dans l'Hyper-Centre de Vitré

NOTATION	SARL TRANSPORTS LE MOAN
VALEUR TECHNIQUE (60)	60.00
VALEUR FINANCIERE (40)	40.00
<u>NOTE GLOBALE (100)</u>	<u>100.00</u>
<u>CLASSEMENT</u>	<u>1</u>

L'offre de l'entreprise SARL TRANSPORTS LE MOAN, apparait comme techniquement et financièrement la plus adaptée.

LE PRESIDENT DEMANDE AUX MEMBRES DU BUREAU DE SE POSITIONNER SUR LE CHOIX DU CANDIDAT

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,
Le BUREAU SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents, décide :**

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,
Le BUREAU SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- De retenir :
 - Pour les lots 1, 2 et 3, les offres de SARL TRANSPORTS LE MOAN
- D'autoriser le Président à signer et notifier le marché à intervenir avec :
 - La SARL TRANSPORTS LE MOAN pour le lot 1- la Collecte de cartons sur le Pays de Châteaugiron Communauté et Châteaubourg, pour un montant estimé à 51 000.00 € H.T, pour une durée de 32 mois, ainsi que tout document se rapportant à son exécution et à son règlement.
 - La SARL TRANSPORTS LE MOAN pour le lot 2- la Collecte de cartons sur Vitré (hors Hyper-Centre), pour un montant estimé à 96 000.00 € H.T, pour une durée de 32 mois, ainsi que tout document se rapportant à son exécution et à son règlement.
 - La SARL TRANSPORTS LE MOAN pour le lot 3- Collecte de cartons dans l'Hyper-Centre de Vitré, pour un montant estimé à 40 000.00 € H.T, pour une durée de 32 mois, ainsi que tout document se rapportant à son exécution et à son règlement.

Nombre de votants : 7
Nombre de voix pour : 7
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le Président,

Christian STEPHAN.

